RESEAU-CANOPE.FR

CANOPÉ

LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BTS ASSURANCE

TECHNIQUES D'ASSURANCE : ASSURANCE DE PERSONNES ET PRODUITS FINANCIERS U52

SESSION 2018

Durée : 4 heures
Coefficient : 4

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Matériel autorisé :

- Code civil
- Code des assurances
- L'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé

Tout autre matériel est interdit

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet se compose de 17 pages, numérotées de 1/17 à 17/17.

- Pages 5 à 10 : chemise production
- Pages 11 à 17 : chemise documentation

Dossier GRIMAUD

Vous travaillez au sein de l'agence « Assur'et moi », à Nîmes (Gard).

Monsieur Victor GRIMAUD, client de l'agence, vient vous voir le 1er février 2018.
Il souhaite faire le point sur sa situation patrimoniale et obtenir des renseignements sur le contrat santé que vous êtes en mesure de lui proposer.

Premier travail : 30 points

Monsieur GRIMAUD est affilié au Régime Social des Indépendants (RSI), qui lui garantit les mêmes taux et les mêmes conditions de remboursement que le régime général.
Il souhaite souscrire un contrat complémentaire santé pour lui et sa famille, et dispose d'un budget de 1 800 € par an.

Parmi les dépenses médicales prévues prochainement par votre client, il y a notamment :
- pour lui : une couronne (prothèse dentaire) à 400 € ;
- pour sa fille de 17 ans : une paire de lunettes à 250 € comprenant une monture et deux verres blancs simples.

Votre agence propose 3 formules santé. Pour Monsieur GRIMAUD et sa famille, les tarifs seraient les suivants :
- Formule Basique : 102,05 €/mois
- Formule Confort : 120,15 €/mois
- Formule Elite : 146,30 €/mois

1.1. Calculez les remboursements du régime obligatoire pour les dépenses médicales envisagées.

Monsieur GRIMAUD hésite entre la formule Confort et la Formule Elite.

1.2. Calculez le montant qui serait pris en charge par « Assur'et moi » pour les deux dépenses de santé dans le cadre de la Formule Confort, puis dans le cadre de la Formule Elite.

1.3. Indiquez le montant qui resterait à la charge de Monsieur GRIMAUD dans les deux cas de figure.

1.4. Déterminez quelle serait la formule la plus adaptée sur la base de ces résultats.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Avant de prendre sa décision, Monsieur GRIMAUD vous soumet deux questions.

- Il a rendez-vous chez son dentiste pour la pose de sa prothèse dentaire le 2 mars et souhaite savoir si son contrat le couvrira s'il décide de souscrire aujourd'hui.
- Il se demande également si vous continuerez à l'assurer si lui ou une de ses filles était atteint d'une maladie grave dans le futur.

1.5. Répondez aux interrogations de Monsieur GRIMAUD en prenant soin de justifier vos réponses.

Deuxième travail : 30 points

Suite au décès de sa mère en 2016, Monsieur GRIMAUD a reçu une importante somme d'argent (300 000 €) qu'il a décidé de placer sur un contrat d'assurance vie et a souscrit le contrat « Épargne & Prévoyance » le 18 avril 2017.

Il a reçu un « relevé de situation annuelle » il y a peu et souhaite obtenir quelques éclaircissements de votre part sur ce document.

2.1 Indiquez pourquoi votre assuré a reçu ce document.

2.2 Sachant que la somme réellement investie sur le contrat le 18/04/2017 s'élevait à 299 400 €, retrouvez le taux de frais de versement appliqué à l'ouverture du contrat.

Monsieur GRIMAUD avait décidé de placer 25 % de cette somme sur le support unités de compte, et 75 % sur le support euros.

2.3 Calculez les sommes placées initialement sur chaque support.

2.4 Calculez et commentez le taux d'évolution de chaque support et expliquez pourquoi la répartition de l'épargne au 31/12/17 n'est plus exactement celle de la souscription.

M. GRIMAUD s'intéresse à la bourse. Il vous déclare être prêt à prendre plus de risques dans le cadre des supports en Unités de Compte.

2.5 Identifiez les classes d'actifs en faveur desquelles il pourrait arbitrer.

Monsieur Grimaud n'a pas informé ses filles qu'elles étaient bénéficiaires du contrat d'assurance-vie.

2.6 Informez Monsieur GRIMAUD des obligations de l'assureur en matière de recherche de bénéficiaires d'un contrat d'assurance-vie.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Au cours de l'entretien, vous constatez que la clause bénéficiaire actuelle a été rédigée trop rapidement.

2.7 Proposez une meilleure rédaction de cette clause bénéficiaire.

Troisième travail : 20 points

Monsieur GRIMAUD s'inquiète pour l'avenir de ses filles.

Étant veuf, il s'interroge sur les montants dont elles devraient s'acquitter auprès de l'administration fiscale s'il venait lui aussi à décéder.

3.1. Indiquez qui sont les héritiers de Monsieur GRIMAUD en vous appuyant sur les dispositions du Code civil, puis précisez la part de chaque héritier dans la succession.

3.2. Déterminez l'actif net successoral de Monsieur GRIMAUD.

3.3. Calculez les droits de succession dus par les héritiers.

Rassuré sur le fait que ses enfants pourront par le biais de son contrat d'assurance vie faire face aux droits de succession s'il venait à décéder, il s'interroge maintenant sur la protection de Myriam, sa concubine.

3.4. Proposez-lui des solutions qui permettraient à Myriam LACAN d'être protégée s'il venait à décéder.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel